

CONCOURS PHOTO REGIONAL 2014

LE PORTRAIT

Vous avez jusqu'au 15 octobre 2014 pour envoyer vos photos à l'ASCE 54.

Le thème, cette année, est : « portraits : regards, expressions et attitudes » ! Le portrait s'entend ici comme la **représentation photographique d'un être humain constituant le sujet principal de l'image** (cf. article 8 du règlement) ;

Il existe deux catégories : couleur et monochrome.

Chaque participation implique de concourir dans les 2 catégories, soit un minimum de 2 photos et un maximum de 4 photos par participant.

Les lauréats recevront un lot sous forme de bon d'achat culturel :

	Couleur	Monochrome
1er prix	100,00 €	100,00 €
2nd prix	75,00 €	75,00 €
3ème prix	50,00 €	50,00 €

Quelques règles à respecter :

Les photographies ne devront pas être plastifiées, ni collées ou agrafées sur un support tel que papier à dessin, carton, carton-plume ou autre et devront être présentées sous forme de tirages sur papier (240 g/m² maxi) mat, brillant ou satiné, d'une surface d'image (y compris marges éventuelles) au moins égale à 18x24 cm, et au maximum à 24 x 30 cm.

ATTENTION : les autorisations des modèles (ou autorisations parentales) sont obligatoires pour chaque photo présentée.

Alors, à vos ZOOM !!

Règlement complet sur le site internet ASCE 54